



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00370

Numéro SIREN : 501 434 898

Nom ou dénomination : ALDI REIMS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 4145

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de REIMS

55/57 Rue Thiers
CS 80034 51724 REIMS Cedex

Tel : 03.26.88.30.66

RECEPISSE DE DEPOT

ARTHENA

43 rue de courcelles
75008 PARIS

V/REF :

N/REF : 2010 B 370 / 2017-B-4145

Le Greffier du Tribunal de Commerce de REIMS certifie qu'il a reçu le 20/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

ALDI REIMS
Société à responsabilité limitée
2 avenue des Bornes
ZA derrière Moutier
51390 Gueux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4145 le 20/07/2017

R.C.S. REIMS 501 434 898 (2010 B 370)

Fait à REIMS le 20/07/2017,

LE GREFFIER

Me DELPY, Greffier associé





ALDI REIMS S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59
SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED



Paris, le 31 mai 2017

A l'Associé unique

ALDI REIMS
Société à Responsabilité Limitée
Gueux

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALDI REIMS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles et corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Commissaire aux Comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Andreas Johst
Associé



Yann Goineau
Directeur

Annexes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	299 501	58 385	241 115	109 887
Fonds commercial	14 309 826	3 813 152	10 496 674	10 496 674
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	14 609 327	3 871 537	10 737 790	10 606 562
Terrains				
Constructions	9 806 543	4 830 191	4 976 352	5 412 640
Installations techniques, matériel	6 031 650	4 516 308	1 515 342	1 577 381
Autres immobilisations corporelles	21 376 612	15 069 437	6 307 175	6 166 367
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	37 214 804	24 415 935	12 798 869	13 156 387
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	80 979		80 979	81 948
TOTAL immobilisations financières	80 979		80 979	81 948
Total Actif Immobilisé (II)	51 905 110	28 287 472	23 617 638	23 844 897
Matières premières, approvisionnements	436 534		436 534	425 259
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 536 321	44 000	14 492 321	13 966 054
TOTAL Stock	14 972 855	44 000	14 928 855	14 391 313
Avances et acomptes versés sur commandes	1 296		1 296	20 945
Clients et comptes rattachés	672 793	182 976	489 817	424 798
Autres créances	13 829 858		13 829 858	8 714 302
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	14 502 651	182 976	14 319 675	9 139 100
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	505 586		505 586	478 395
TOTAL Disponibilités	505 586		505 586	478 395
Charges constatées d'avance	517 850		517 850	503 091
TOTAL Actif circulant (III)	30 500 238	226 976	30 273 262	24 532 844
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	82 405 348	28 514 448	53 890 900	48 377 741

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :10 917 400,00)	10 917 400	10 917 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	290 014	290 014
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 091 740	1 091 740
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	1 091 740	1 091 740
Report à nouveau	208 658	66 363
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 196 929	3 642 295
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	602 903	645 753
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	18 307 644	16 653 564
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	239 776	93 776
Provisions pour charges	1 558 135	1 656 124
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 797 911	1 749 900
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 150 933	488 721
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	663 211	597 028
TOTAL Dettes financières	2 814 144	1 085 749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 911 797	22 509 877
Dettes fiscales et sociales	6 164 963	5 927 877
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	210 482	339 705
Autres dettes	683 957	111 069
TOTAL Dettes d'exploitation	30 971 200	28 888 528
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	33 785 344	29 974 276
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	53 890 900	48 377 741

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		252 194 763		252 194 763	242 625 827
Production vendue biens		218 394		218 394	214 513
Production vendue services		481 271		481 271	380 798
Chiffres d'affaires nets		252 894 428		252 894 428	243 221 137
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				5 767	4 274
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				541 522	305 519
Autres produits				214 567	215 495
Total des produits d'exploitation (I)				253 656 285	243 746 424
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				195 242 982	190 671 908
Variation de stock (marchandises)				-534 267	136 665
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				790 611	773 165
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-11 275	-5 742
Autres achats et charges externes				23 206 151	21 698 303
Impôts, taxes et versements assimilés				2 570 849	2 473 440
Salaires et traitements				14 830 774	13 811 260
Charges sociales				4 461 798	4 043 256
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		2 763 875	2 615 604
		Dotations aux provisions			25 000
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			226 976	155 638
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			169 776	93 776
Autres charges				1 668 844	1 420 146
Total des charges d'exploitation (II)				245 387 094	237 912 420
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				8 269 191	5 834 004
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				46 231	51 107
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				46 231	51 107
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				24 764	22 494
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				24 764	22 494
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				21 467	28 614
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				8 290 658	5 862 618

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	270 176	91 085
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 840	42 580
Reprises sur provisions et transferts de charges	210 975	82 209
Total des produits exceptionnels (VII)	496 991	215 874
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 019	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	84 720	23 471
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 137	308 295
Total des charges exceptionnelles (VIII)	248 875	331 811
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	248 115	-115 937
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	779 257	522 624
Impôts sur les bénéfices (X)	2 562 587	1 581 761
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	254 199 507	244 013 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	249 002 577	240 371 110
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	5 196 929	3 642 295

ALDI REIMS SARL
2 avenue des Bornes
51390 GUEUX

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, aucun magasin n'a été ouvert ou fermé par la société ALDI REIMS SARL pour un total de 64 magasins exploités au 31 décembre 2016. En outre :

- 1 magasins ont fait l'objet d'un transfert ;
- 2 magasins ont fait l'objet d'une reconstruction ;
- 1 magasins ont fait l'objet d'un agrandissement.

En outre, la société ALDI REIMS SARL a versé des dividendes à hauteur de 3 500 000€ à la société ALDI SARL.

De plus la société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF.
Les conséquences de ce contrôle ont été provisionnées à la clôture.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat**1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	1
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation et leur origine.

Suite à la première application du règlement ANC 2015-06, la société a procédé à une analyse des éléments comptabilisés en poste « Fonds commercial » au 1^{er} janvier 2016, sur la base des informations disponibles à cette date.

Aucun de ces éléments n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est désormais effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

La première application des modifications introduites par le règlement ANC 2015-06 n'a pas amené la société à comptabiliser de dépréciation au 31 décembre 2016.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial » dont le total s'élève à 10 496 674€ se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail			
Fonds de commerce acquis			
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle			
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	14 309	3 813	10 497
Total	14 309	3 813	10 497

2.2 Actif circulant**2.2.1** Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	14 536	14 002
Combustible	167	141
Emballages	137	143
Fournitures consommables	133	141
Total	14 973	14 427

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 44K€ a été constatée en 2016.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	477
Autres	41
Total	518

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	-
Fournisseurs – avoirs à recevoir	360
Personnel – produits à recevoir	-
Organismes sociaux – produits à recevoir	-
Etat – produits à recevoir	-
Divers – produits à recevoir	19
Total	379

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 10 917 400 euros, est composé de 54 587 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	16 654
Variation des provisions réglementées	-43

Dividendes versés	-3 500
Augmentation/ réduction du capital social	-
Résultat de l'exercice	5 197
Capitaux propres au 31 décembre N	18 308

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 122 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 24 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 98 K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	107
Factures non parvenues	5 501
Personnel – charges à payer	2 064
Organismes sociaux – charges à payer	774
Etat – charges à payer	2 069
Clients – avoirs à établir	-
Divers – charges à payer	454
Total	10 969

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	252 195	242 626
Refacturations diverses - biens	218	215
Refacturation diverses - services	481	381
Total	252 894	243 222

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 727K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2016. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	46
Escomptes reçus	30
Produits d'intérêts financiers	16
Autres produits financiers	
Charges financières	25
Charges d'intérêts financiers	25
Autres charges financières	-
Résultat financier	21

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	497
Sur opération de gestion	270
Reprises sur amortissements dérogatoires	113
Autres reprises de provisions exceptionnelles	98
Produits de cessions d'immobilisations	16
Produits exceptionnels divers	-
Charges exceptionnelles	249
Sur opération de gestion	94
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	85
Dotations aux amortissements dérogatoires	70
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-
Charges exceptionnelles diverses	-
Résultat exceptionnel	248

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

K€	Résultat avant IS	Déductions	Réintégr.	Total	IS	Résultat après IS
Résultat courant	8 291	-1 861	1 044	7 474	-2 583	5 708
Résultat exceptionnel	248	0	173	421	-145	103
Participation des salariés	-779	-478	779	-478	165	-614
Total	7 760	-2 339	1 996	7 417	-2 563	5 197

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	603	201
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-367	-122
Tascom	-642	-214
Participation des salariés	-779	-260
Total	-1 185	-395

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	127
Transfert de charges d'exploitation	39
Remboursement de frais de formation interne	102
Remboursement de frais de formation externe	14
Indemnités d'assurance	1
Total	283

4. AUTRES INFORMATIONS**4.1** Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	84,50
Agents de maîtrise	74,47
Employés	340,23
Total	499,20

4.2 Engagements hors bilan**4.2.1** Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	€
Cadres	719 562
Non cadres	558 240
Total droits cumulés	1 277 802

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.20% et d'un taux d'actualisation de 1.03%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	139,8
Total	139,8

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			14 552 508		136 265	
Terrains		Dont composants				
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui		8 972 044		90 822	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		743 676			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 629 422		458 597	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		15 111 276		1 550 576	
	Matériel de transport		3 185 515		96 580	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 362 785		210 020	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			35 004 718		2 406 594	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			81 948		250	
TOTAL (IV)			81 948		250	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			49 639 174		2 543 109	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				79 446	14 609 327	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui				9 062 867	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				743 676	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				56 368	6 031 650	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				16 661 852	
	Matériel de transport			138 385	3 143 710	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 755	1 571 050	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				196 508	37 214 804	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				1 220	80 979	
TOTAL (IV)				1 220	80 979	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				277 174	51 905 110	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		53 349	5 037		58 385		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	3 600 448	505 427		4 105 875		
	Installations générales, agencements	702 633	21 683		724 316		
Installations techniques, matériels et outillages		4 052 041	520 635	56 368	4 516 308		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	10 283 826	1 319 890		11 603 716		
	Matériel de transport	2 060 741	279 523	133 111	2 207 153		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 148 642	111 681	1 755	1 258 568		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		21 848 331	2 758 839	191 234	24 415 935		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		21 901 679	2 763 875	191 234	24 474 320		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie l de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	70 137			112 986			-42 849
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	70 137			112 986			-42 849
Acquis. de titres							
TOTAL	70 137			112 986			-42 849
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	645 753	70 137	112 986	602 903
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	645 753	70 137	112 986	602 903
Provisions pour litige	70 000	146 000		216 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	97 989		97 989	
Provisions pour impôts	1 558 135			1 558 135
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	23 776	23 776	23 776	23 776
TOTAL (II)	1 749 900	169 776	121 765	1 797 911
Provisions sur immobilisations incorporelles	3 892 598		79 446	3 813 152
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	36 000	44 000	36 000	44 000
Provisions sur comptes clients	119 638	182 976	119 638	182 976
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	4 048 236	226 976	235 084	4 040 128
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 443 889	466 889	469 836	6 440 942
Dont dotations et reprises d'exploitation		396 752	258 861	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		70 137	210 975	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				80 979		80 979
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				80 979		80 979
Clients douteux ou litigieux				425 739	425 739	
Autres créances clients				247 054	247 054	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				14 600	14 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1	1	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			496 647	496 647	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				12 571 348	12 571 348	
Débiteurs divers				747 262	747 262	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				14 502 651	14 502 651	
Charges constatées d'avance				517 850	497 698	20 151
TOTAL DES CREANCES				15 101 479	15 000 349	101 130
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			2 150 933	2 150 933		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			663 211	313 876	349 335	
Fournisseurs et comptes rattachés			23 911 797	23 911 797		
Personnel et comptes rattachés			2 266 914	1 489 616	777 298	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 618 987	1 618 987		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		210 032	210 032		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		2 069 030	2 069 030		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			210 482	210 482		
Groupes et associés			220 094	220 094		
Autres dettes			463 864	463 864		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			33 785 344	32 658 711	1 126 633	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

ALDI REIMS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.917.400 euros
Siège Social : 2, avenue des Bornes
Zone d'Activité Derrière Moutier
51390 Gueux
501 434 898 RCS Reims

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable de 5.196.929 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 5.196.929 euros

Auquel s'ajoute le poste « Report à Nouveau » 208.658 euros

Formant ainsi un bénéfice distribuable de 5.405.587 euros

A la distribution d'un dividende brut de 5.000.000 euros

Le solde, soit 405.587 euros
en totalité au poste « Report à Nouveau »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate, dans le cadre de la distribution de dividendes qui vient d'être décidée, que le montant total des revenus distribués, soit 5.000.000 d'euros, n'est pas éligible à la réfaction de 40% mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
31 décembre 2015	0 €	3.500.000 €
31 décembre 2014	0 €	3.500.000 €
31 décembre 2013	0 €	4.500.000 €

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

